

GALA DES GENS D'AFFAIRES 2020 – 37^e édition
Samedi 23 mai 2020

**BULLETIN DE
MISE EN CANDIDATURE**

Gala
des gens d'affaires
2020



Chambre
de commerce
et d'industrie

BEAUHARNOIS
VALLEYFIELD
HAUT-SAINT-LAURENT

100, rue Ste-Cécile, bureau 400
Salaberry-de-Valleyfield (Québec) J6T 1M1
Téléphone : 450 373-8789 Télécopieur : 450 373-8642

Courriel : info@ccibvhsl.ca

Site internet : ccibvhsl.ca

GALA DES GENS D'AFFAIRES 2020 – 37^e édition

Samedi 23 mai 2020

Qui peut participer au concours du Gala des gens d'affaires?

ENTREPRISES :

Toutes **entreprises** (petites, moyennes, grandes et travailleurs autonomes) ayant une place d'affaires depuis 2 ans, et créée **avant le 1^{er} janvier 2018**. L'entreprise doit avoir une place d'affaires sur le territoire couvert par la Chambre de commerce et d'industrie Beauharnois – Valleyfield – Haut-Saint-Laurent et être membre en règle de la Chambre de commerce et d'industrie ou y adhérer lors du dépôt du bulletin de mise en candidature.

ORGANISMES :

Tous les **organismes à but non lucratif** (y compris **les organismes d'économie sociale**) ayant une place d'affaires depuis 2 ans, créés **avant le 1^{er} janvier 2018**, sur le territoire couvert par la Chambre de commerce et d'industrie Beauharnois – Valleyfield – Haut-Saint-Laurent et qui ont excellé dans leur domaine respectif.

LE TERRITOIRE DE LA CHAMBRE DE COMMERCE

Villes du territoire :

- | | | | |
|--------------------------------|-----------------|------------------------|----------|
| ➤ Salaberry-de-Valleyfield | ➤ Saint-Anicet | ➤ Godmanchester | ➤ Elgin |
| ➤ Beauharnois | ➤ Havelock | ➤ Howick | ➤ Dundee |
| ➤ Saint-Étienne de Beauharnois | ➤ Hinchinbrooke | ➤ Sainte-Barbe | |
| ➤ Saint-Stanislas de Kostka | ➤ Ormstown | ➤ Saint-Chrysostome | |
| ➤ Saint-Louis de Gonzague | ➤ Huntingdon | ➤ Très-Saint Sacrement | |

GALA DES GENS D'AFFAIRES 2020 – 37^e édition

Samedi 23 mai 2020

Conditions et modalités de participation :

- Vous devez être **membre en règle** de la Chambre de commerce ou y adhérer lors de votre candidature.
- Pour participer au concours, vous devez compléter les pages 5 et 6 du bulletin de mise en candidature et composer un texte d'un minimum de 50 mots et d'un maximum de 100 mots par catégorie choisie. Une description et des pistes de réflexions vous sont proposées pour chaque catégorie.
- Trois finalistes seront sélectionnés par le comité du gala par catégorie.
- Nous contacterons les finalistes pour fixer un rendez-vous afin de procéder à l'enregistrement d'une vidéo qui aura lieu au BusinessCaisse, situé au 75, rue Alexandre à Salaberry-de-Valleyfield.
- Pour vous y préparer, nous vous enverrons, avant l'enregistrement, une liste de questions qui vous seront posées à la manière d'une entrevue.
- La vidéo sera ensuite acheminée aux 5 membres du jury, qui eux, décideront des lauréats en se basant sur votre témoignage vidéo ainsi que sur le texte que vous nous aurez déjà envoyé lors de votre inscription.
- Les entreprises peuvent postuler dans un maximum de deux catégories et les organismes peuvent s'inscrire que dans la catégorie « Organisme ».
- À la suite du Gala, les lauréats participeront à l'enregistrement d'une vidéo qui sera produite et diffusée pour NousTV et diffusée sur les médias sociaux et le site internet de la Chambre de commerce.

Avant le MARDI 31 mars 2020, 16h.

Les pages 5 et 6 complétées, le ou les textes composés pour la ou les catégories choisies ainsi qu'une preuve d'enregistrement ou lettre patente doivent être retournés par courriel à info@ccibvhsl.ca ou par fax : 450 373-8642.

Il est également possible de compléter le questionnaire en ligne au www.ccibvhsl.ca sous l'onglet Gala 2020.

GALA DES GENS D'AFFAIRES 2020 – 37^e édition
Samedi 23 mai 2020

RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX

- Le jury déterminera quelles seront les entreprises, les nouvelles entreprises/nouveaux franchisés et organismes finalistes. Il attribuera un lauréat à l'entreprise s'étant le plus démarquée dans sa catégorie respective. Huit lauréats seront décernés lors de la soirée du Gala. Mentionnons qu'un maximum d'un lauréat sera attribué par entreprises finalistes.
- Les membres de la Chambre de commerce seront invités à voter pour leur Coup de cœur via un sondage confidentiel en ligne. Contrairement aux autres catégories, seul le lauréat de cette catégorie sera choisi par les membres de la Chambre de commerce (plutôt que par le jury) à raison d'un bulletin de vote par membre. Le gagnant sera alors connu seulement lors de la soirée du Gala et sera acclamé « Coup de cœur des membres de la CCIBVHSL 2020 ».
- Votre entreprise doit fournir une preuve de son enregistrement ou de ses lettres patentes (charte) ou encore une pièce justificative de son entité lors de la préinscription.
- À des fins de précisions, les membres du jury peuvent, s'ils le désirent, consulter l'entreprise ou l'organisme par l'entremise de la Directrice générale de la Chambre de commerce, afin d'assurer la confidentialité des membres du jury.
- Les membres du comité du Gala des gens d'affaires ne sont pas éligibles de postuler au Gala sous aucune forme.

GALA DES GENS D'AFFAIRES 2020 – 37^e édition
Samedi 23 mai 2020

MISE EN CANDIDATURE

**CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE BEAUHARNOIS – VALLEYFIELD –
HAUT-SAINT-LAURENT**

Nom de l'entreprise ou de l'organisme: _____

Adresse, rue : _____

Ville : _____ Code postal : _____

Téléphone : _____ Télécopieur : _____

Nom de la personne ressource :

Noms des principaux dirigeants et leurs titres :

Nombre d'employés : _____

Année de constitution légale : _____

Secteurs d'activités : _____

ENTREPRISES : description des produits et/ou services, rôle de l'entreprise sur le marché,
site internet, maximum de 50 mots.

ORGANISMES : description des produits et/ou services, rôle de l'organisme dans la
région, site internet et photo de l'organisme, maximum de 50 mots.

Responsable de la mise en candidature : _____

QUESTIONNAIRE

LAURÉATS

CATÉGORIES « ENTREPRISES »

Deux (2) catégories maximum.

1. Relève (nouvelle administration – transfert d'entreprise)
2. Contribution à la collectivité
3. Entreprise innovante
4. Entreprise de l'année (1 à 20 employés)
5. Entreprise de l'année (21 employés et plus)
6. Jeunes entrepreneurs (35 ans et moins)

CATÉGORIES « ORGANISMES »

7. Organismes à but non lucratif (y compris d'économie sociale)



NOMINATION PARTICULIÈRE

Le Coup de cœur des membres de la Chambre de commerce

Ce prix est décerné par les membres de la Chambre de commerce qui pourront voter en ligne lorsque les finalistes seront connus. Le lauréat de ce prix sera dévoilé pendant le Gala 2020.

QUESTIONNAIRE

CHAQUE TEXTE DOIT COMPORTER ENTRE 50 ET 100 MOTS.

1. RELÈVE (nouvelle administration – transfert d'entreprise)

Décrivez le plan de relève (relève interne, familiale ou externe) de votre entreprise. Expliquez pourquoi et de quelles façons ce transfert est réussi.

Pistes de développement :

- ➔ Plan de relève, transfert des actions et du pouvoir
- ➔ Nouvelles façons de faire visant une transition réussie entre l'ancienne et la nouvelle administration, entre les anciens et les futurs propriétaires
- ➔ Fluidité des opérations, malgré le transfert d'entreprise
- ➔ Orientation précise et échelonnée dans le temps d'un transfert efficace
- ➔ Nouveauté qui a accompagné ou qui accompagne ce transfert (par exemple : amélioration locative, croissance remarquée, équipements, image corporative, nouvelle raison sociale, etc.)

2. ENTREPRISE INNOVANTE

De quelles façons votre entreprise se démarque-t-elle face à la concurrence? Expliquez les procédés, produits ou services en question et ses principaux avantages face à ce qui existe déjà.

Pistes de développement :

- ➔ Création d'un produit ou service, nouveau procédé
- ➔ Nouvelle méthode de travail
- ➔ Amélioration d'un procédé existant
- ➔ Recherche et développement
- ➔ Approche marketing innovatrice
- ➔ Développement de nouveaux marchés, repositionnement stratégique
- ➔ Conformité environnementale

3. CONTRIBUTION À LA COLLECTIVITÉ

Quelle est l'implication communautaire et/ou sociale de l'entreprise auprès du monde des affaires et dans la collectivité ?

Pistes de développement :

- ➔ Contribution à une Fondation
- ➔ Contribution à une bourse d'études
- ➔ Bénévolat pour une ou plusieurs causes
- ➔ Contribution à une œuvre de charité
- ➔ Aide aux organismes publics, parapublics
- ➔ Dons et commandites
- ➔ Support d'une cause sociale
- ➔ Implications sportives, récréatives, sociales

4. ENTREPRISE DE L'ANNÉE (1 À 20 EMPLOYÉS)

Dites-nous pourquoi votre entreprise devrait être reconnue.

Pistes de développement :

- ➔ Compétences entrepreneuriales
- ➔ Présence et dynamisme de l'entreprise pour ses produits aux niveaux provincial, fédéral et international
- ➔ Rayonnement au niveau local, provincial ou international
- ➔ Retombées positives pour les villes desservies par la CCIBVHSL
- ➔ Succès : heures facturables, capacité de production, augmentation du chiffres d'affaires
- ➔ Réalisations remarquables
- ➔ Dynamisme
- ➔ Croissance
- ➔ Mobilisation d'équipe

QUESTIONNAIRE

5. ENTREPRISE DE L'ANNÉE (21 EMPLOYÉS ET PLUS)

Pourquoi votre entreprise devrait être reconnue.

Pistes de développement :

- Compétences entrepreneuriales reconnues
- Présence et dynamisme de l'entreprise pour ses produits aux niveaux provincial, fédéral et international
- Retombées positives pour les villes desservies par la CCIBVHSL
- Succès
- Réalisations remarquables
- Dynamisme
- Croissance appréciable
- Mobilisation d'équipe

6. JEUNES ENTREPRENEURS (35 ANS ET MOINS)

Quelle était votre vision ayant mené à la création de votre entreprise : les investissements requis; le nombre d'emplois créés à ce jour; le marché ciblé présent et futur.

Pistes de développement :

- Nouvelle entreprise
- Motivations personnelles et professionnelles
- Création d'un concept ou produit unique
- Investissement : construction; amélioration locative; le mobilier; l'équipement de production; matière première; bannière; franchise; image corporative
- Tendances ou étude de marché réalisée
- Demande croissante des consommateurs d'un produit ou d'un service
- Formation requise
- Stratégie publicitaire et marketing
- Planification de départ

QUESTIONNAIRE

7. Organismes

Décrivez un projet ou une action réalisée au courant de la dernière année qui génère un impact social fort et des retombées significatives dans la collectivité, tant au niveau du développement social qu'économique?

Pistes de développement :

- L'impact des faits et gestes ou d'un projet précis dans la collectivité
- Résultats des interventions ou implications au sein de la communauté
- Mobilisation des intervenants et des partenaires (industries, commerces, institutions financières, secteurs public, parapublic, politique, etc.)

Bonne chance à tous!

Gala
des gens d'affaires
2020

